

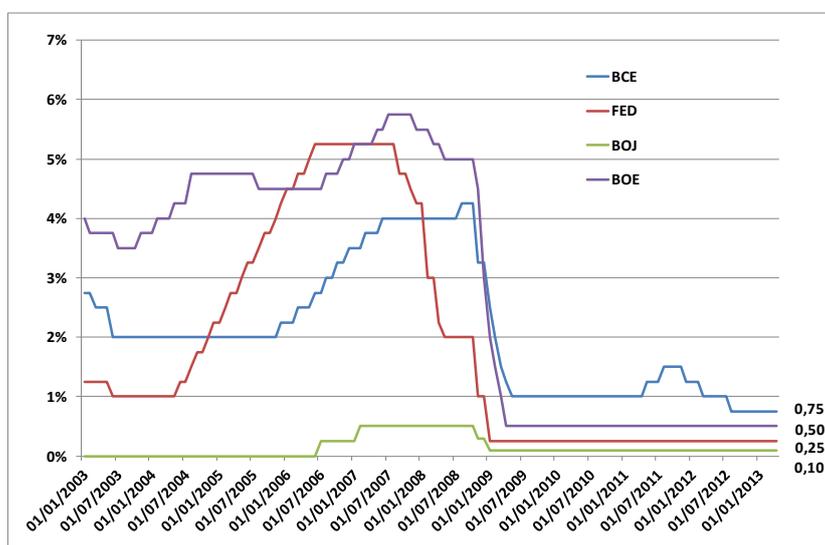
1 - Actualité nationale et internationale

Taux d'intérêt

La BCE maintient le statu quo monétaire

Lors de sa réunion du 4 avril 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE a déclaré lors de sa conférence de presse que « les taux d'inflation mesurés par l'IPCH ont continué de diminuer, comme prévu (...). Les anticipations d'inflation pour la zone euro continuent d'être solidement créées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir des taux d'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme. Dans le même temps, la faiblesse de l'activité économique s'est prolongée sur les premiers mois de l'année et une reprise graduelle devrait intervenir au second semestre, sous réserve de risques à la baisse (...). Nous suivons également attentivement la situation sur le marché monétaire et son incidence éventuelle sur l'orientation de notre politique monétaire et sa transmission à l'économie. Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, nous maintiendrons les procédures d'appels d'offres à taux fixe avec allocation intégrale aussi longtemps que nécessaire ». M. Draghi a également souligné qu'« afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement en vigueur dans les pays de la zone euro, il est essentiel de continuer à réduire la fragmentation des marchés du crédit de la zone euro et de renforcer la capacité de résistance des banques quand cela s'avère nécessaire (...). Nous devons insister sur le fait que le futur mécanisme de surveillance unique (MSU) et un mécanisme de résolution unique (MRU) sont des éléments capitaux dans le processus de réintégration du système bancaire et que pour cette raison ils doivent être mis en place rapidement ».

Taux directeur des principales banques centrales



Chômage

Nouvelle augmentation du nombre de demandeurs d'emploi sur un mois en France

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'établit à 3 187 700 fin février 2013, en hausse de 0,6 % sur un mois en données CVS-CJO (+18 400 personnes). Sur un an, il progresse de 10,8 %.

Nouveau record du taux de chômage dans la zone euro

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'élève à 12,0 % en février 2013 après 11,9 % en janvier 2013. Il était de 10,8 % en janvier 2012. Les taux de chômage les plus faibles parmi les Etats membres ont été enregistrés en Autriche (4,8 %), en Allemagne (5,4 %) au Luxembourg (5,5 %) et aux Pays-Bas (6,2 %) et les plus élevés au Portugal (17,5 %), en Espagne (26,3 %) et en Grèce (26,4 % en décembre 2012).

Inflation

Hausse des prix en France au mois de février

L'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France a progressé de 0,3 % en février 2013 et de 0,9 % sur un an. L'inflation sous-jacente s'établit à 0,6 % en glissement annuel. La hausse des prix du mois de février tient à la hausse saisonnière des prix de certains services à laquelle vient s'ajouter celle des prix des produits pétroliers.

Poursuite du ralentissement de la hausse des prix dans la zone euro

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 1,7 % en mars 2013 par Eurostat, en baisse de 0,1 point par rapport à février. Les prix de l'alimentation, des boissons alcoolisées et du tabac progresseraient le plus fortement suivis par ceux des services, de l'énergie et des biens industriels (hors énergie).

Asie/Pacifique

Assouplissement de la politique monétaire du Japon

M. Kuroda a pris le 20 mars 2013 ses fonctions de gouverneur de la Banque centrale du Japon (BoJ). Il a défini lors du conseil de politique monétaire (CPM) des 3 et 4 avril le nouveau cadre de politique monétaire, intitulé 'assouplissement quantitatif et qualitatif', qui comporte notamment la fixation d'un horizon de deux ans environ pour atteindre la cible d'inflation de 2%, ainsi que le ciblage de la taille de la base monétaire plutôt que celui du taux d'intérêt au jour-le-jour. La BOJ vise ainsi, d'ici deux ans, un doublement de la base monétaire.

Hausse des indices PMI des services et manufacturier en Chine

La croissance du secteur des services a été soutenue en mars en lien avec le dynamisme du bâtiment. L'indice HSBC du secteur tertiaire a ainsi atteint son plus haut depuis six mois à 54,3 contre 52,1 en février. En mars, l'indice PMI des directeurs d'achat HSBC, qui mesure la production manufacturière, ressort à la hausse, s'établissant à 51,6 (après 50,4 en février). Cette progression s'explique principalement par le rebond de la demande intérieure qui a soutenu l'activité en mars et indiquerait que cette année la reprise proviendrait de l'intérieur. Ainsi, les nouvelles commandes à l'exportation ont très peu progressé, cette composante de l'indice se maintenant à peine au dessus de la barre des 50.

Actualités législatives

1 – Projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires

Après l'Assemblée nationale en février (voir lettre mensuelle de mars 2013), le Sénat a modifié et adopté, en première lecture le 22 mars dernier, le projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires. Dans les prochaines semaines, l'assemblée nationale examinera, en deuxième lecture, le texte proposé par le Sénat.

<http://www.senat.fr/petite-loi-ameli/2012-2013/423.html>

2 - Décret n° 2013-232 du 20 mars 2013 relatif aux paiements effectués ou reçus par un notaire pour le compte des parties à un acte reçu en la forme authentique et donnant lieu à publicité foncière.

Ce décret fixe le seuil à partir duquel les paiements effectués ou reçus par un notaire pour le compte des parties à un acte reçu en la forme authentique et donnant lieu à publicité foncière devront être assurés par virement. Ce seuil est fixé à 10 000 euros à compter du 1^{er} avril 2013 et jusqu'au 31 décembre 2014, puis à 3 000 euros à compter du 1^{er} janvier 2015. Il définit également des modalités d'exécution du virement. Le texte est entré en vigueur le 1^{er} avril 2013. Ce décret pris pour l'application de l'article L. 112-6-1 du code monétaire et financier vise à encourager le recours au virement dans les transactions immobilières en vue de la modernisation des moyens de paiement et de leur traçabilité pour les besoins de la lutte anti-blanchiment.

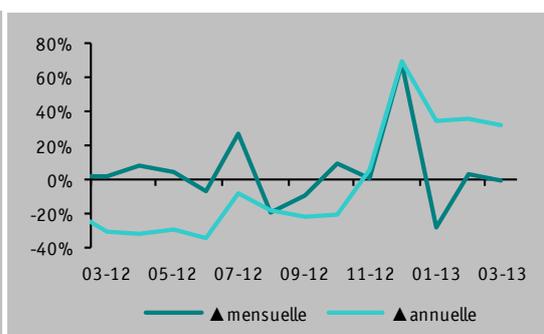
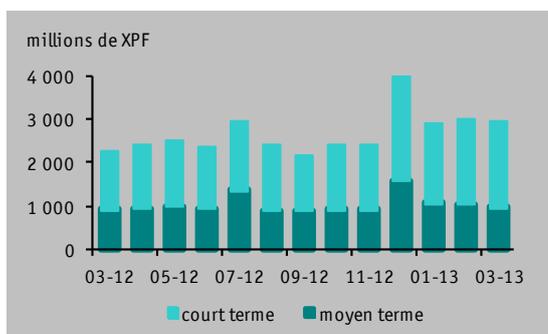
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027199882&dateTexte=&categorieLien=id>

2 – Activités de l'Institut et suivi de place

Refinancement des établissements de crédit

Baisse du refinancement à moyen terme sur le mois

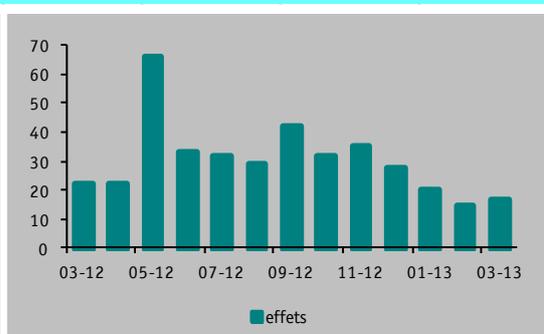
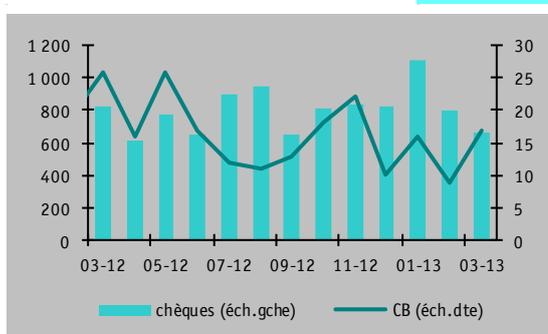
en millions de F CFP	mars-12	févr-13	mars-13	▲/mois	▲/an
Utilisations à court terme	1 365	1 975	2 034	3,0%	49,0%
Utilisations à moyen terme	896	1 030	943	-8,4%	5,3%
Refinancement total	2 261	3 005	2 977	-0,9%	31,7%



Incidents de paiement

Repli des incidents de paiement sur chèques en mars

en nombre	mars-12	févr-13	mars-13	▲/mois	▲/an
Incidents de paiement :	872	826	697	-15,6%	-20,1%
- sur chèques	824	802	663	-17,3%	-19,5%
- sur effets	22	15	17	13,3%	-22,7%
- retraits de cartes bancaires	26	9	17	88,9%	-34,6%



Interdits bancaires

Recul des interdictions bancaires en mars

en nombre	mars-12	févr-13	mars-13	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	3 611	3 506	3 435	-2,0%	-4,9%
- dont personnes physiques	3 153	3 033	2 967	-2,2%	-5,9%
- dont personnes morales	458	473	468	-1,1%	2,2%

Cotation

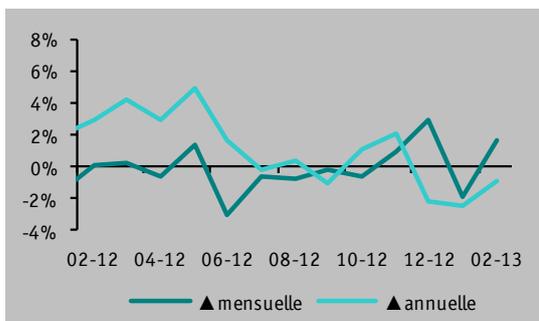
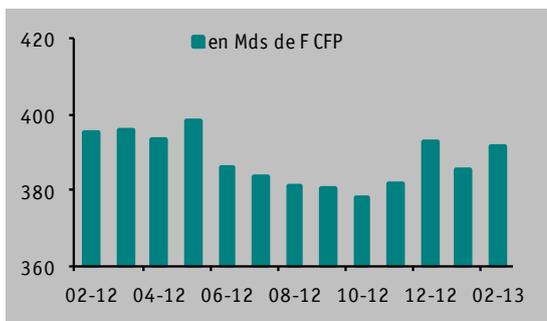
Stabilisation du nombre d'entreprises éligibles au refinancement

en nombre	mars-12	févr-13	mars-13	▲/mois	▲/an
Entreprises cotées :	7 314	7 848	7 867	0,2%	7,6%
<i>dont ent. cotées sur doc. comptable valide</i>	1 258	1 389	1 393	0,3%	10,7%
Entreprises éligibles au refinancement IEOM	1 610	1 847	1 843	-0,2%	14,5%

Masse monétaire

Hausse de M3 sur le mois, mais repli sur l'année

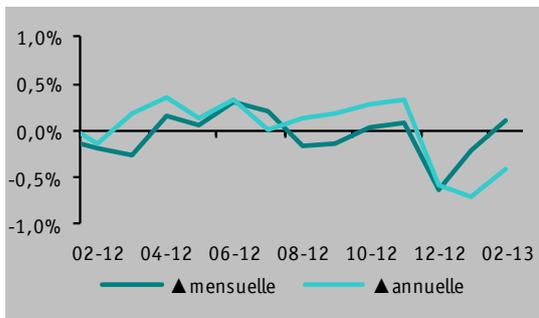
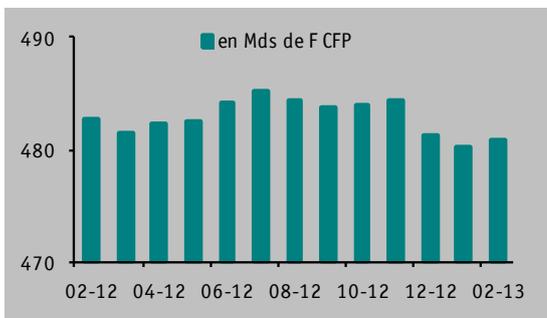
en millions de F CFP	févr-12	janv-13	févr-13	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	14 735	14 733	14 729	0,0%	0,0%
Dépôts à vue	151 176	148 702	155 545	4,6%	2,9%
Comptes sur livrets	100 171	100 117	98 900	-1,2%	-1,3%
Comptes d'épargne logement	323	370	372	0,7%	15,2%
Dépôts à terme	125 216	119 197	119 926	0,6%	-4,2%
Autres	3 449	2 050	2 047	-0,2%	-40,7%
Total M3	395 070	385 169	391 520	1,6%	-0,9%



Concours des banques locales à l'économie

Stagnation de l'encours global des crédits en février 2013

en millions de F CFP	févr-12	janv-13	févr-13	▲/mois	▲/an
Crédits de trésorerie	127 199	124 120	123 294	-0,7%	-3,1%
Crédits d'équipement	65 323	67 800	67 583	-0,3%	3,5%
Crédits à l'habitat	161 685	163 977	164 172	0,1%	1,5%
Autres crédits	70 432	66 881	65 998	-1,3%	-6,3%
Créances dout. brutes	58 079	57 500	59 740	3,9%	2,9%
Total CCB	482 718	480 277	480 786	0,1%	-0,4%



3 – Brèves économiques locales

Finances publiques

Budget 2013 du FIP voté fin février

Le comité des finances locales, composé de représentants de l'Etat, du Pays et des communes, a voté le budget 2013 du FIP (Fonds intercommunal de péréquation). Pour le Pays, seule la quote-part votée par l'Assemblée de Polynésie française a été budgétée, soit 12 milliards de F CFP, dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat sur le mode de calcul de la part à verser. De son côté, l'Etat financera au travers d'une subvention d'un milliard de F CFP et d'une dotation territoriale d'un milliard de F CFP destinée à l'investissement des communes.

Mesures de soutien à la filière porcine

Le 25 mars 2013, le Conseil des ministres a acté la suppression de la taxe de développement local (TDL) sur les aliments importés pour les porcs. D'un coût estimé à 21 millions de F CFP dans le budget du pays, cet allègement fiscal permettra aux éleveurs d'améliorer leur marge de 25 F CFP par kilo de viande. En outre, le gouvernement a revalorisé de 5 % les prix de la viande de porc à tous les stades de commercialisation, soit un impact de 29 F CFP par kilo sur le prix moyen des carcasses.

Perliculture

Première vente aux enchères de l'année 2013

La première vente aux enchères de l'année 2013, organisée au mois de mars par le GIE Poe o Rikitea, s'est conclue par des recettes de 247 millions de F CFP, nettement au-delà des prévisions (200 millions de F CFP). 80 % des perles proposées à la vente ont été cédées, soit 249 000 sur 312 000, avec un prix moyen au gramme de 1 355 F CFP. Les Japonais ont été les principaux acheteurs, malgré la faiblesse du yen vis-à-vis du franc Pacifique.

Développement durable

Signature de la convention de financement du 10^{ème} FED pour les PTOM

Le ministre des Ressources marines, Témauri FOSTER, a signé une convention de financement du 10^{ème} FED pour les pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) du Pacifique. D'un montant de 1,4 milliard de F CFP, à répartir entre la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et Pitcairn, cette convention consiste en un programme de développement durable destiné à promouvoir la gestion intégrée des milieux insulaires littoraux et contribuer à la valorisation des ressources naturelles des PTOM. Pour la Polynésie française, trois sites ont été sélectionnés pour la mise en œuvre de la gestion intégrée : la baie d'Opunohu, la presqu'île de Tahiti et Rapa.

Secteur bancaire

Octroi d'un prêt de 954 millions de F CFP par la BEI à la Banque de Tahiti

La BEI (Banque européenne d'investissement) et la Banque de Tahiti ont signé, le 22 mars, un contrat de refinancement. Ce partenariat a permis ainsi à la Banque de Tahiti d'obtenir un prêt de 954 millions de F CFP qui servira à soutenir les projets des PME et ainsi redynamiser l'emploi en Polynésie française.

BTP

Un nouveau bâtiment pour le collège de Taaone

En juillet démarreront les travaux du nouveau collège de Taaone (Papeete), financés par l'Etat à hauteur de 140 millions de F CFP. De son côté, le Pays prend en charge les frais liés aux études (15 millions de F CFP). D'une superficie de 942 m², le nouveau bâtiment devrait être livré pour la rentrée scolaire de 2014.

Agriculture

A la recherche de nouveaux projets pour redynamiser la filière cocotier

Afin de redynamiser la filière cocotier, le ministre du développement des archipels et des transports insulaires a lancé un appel à candidature, entre le 25 mars et le 6 mai 2013, à toute personne porteuse d'un projet innovant axé prioritairement sur l'énergie, les éco-matériaux ou l'alimentation humaine et animale. A ce titre, il a réservé une enveloppe de 100 millions de F CFP pour l'investissement et 25 millions de F CFP pour le fonctionnement. Une convention a été signée avec le pôle d'innovation « Tahiti Fa'ahotu » qui sera chargé d'examiner la recevabilité des dossiers.

4 – Brèves économiques régionales

Australie : transport aérien

Alliance Qantas Emirates

Le 27 mars 2013, les autorités australiennes de la concurrence ont donné leur accord au projet d'alliance commerciale et opérationnelle entre les compagnies aériennes Qantas et Emirates. Approuvé pour une durée de cinq ans, ce dispositif permet aux deux compagnies de faire concorder leurs stratégies tarifaires et leur programmation de vols. Qantas clôt ainsi un partenariat de vingt ans avec British Airways sur la ligne Londres-Australie.

Grâce à cet accord avec Emirates, Qantas espère améliorer sa situation financière, compromise par la hausse de ses coûts (hausse du prix du carburant, évolution aléatoire du dollar australien) et la crise en Europe, qui mine sa rentabilité sur la destination. Sur l'exercice 2011/12, la compagnie australienne a enregistré sa première perte depuis sa privatisation en 1995.

Nouvelle-Zélande : croissance économique

PIB en hausse de 1,5 % au quatrième trimestre 2012

Au dernier trimestre 2012, le PIB néo-zélandais s'inscrit en progression de 1,5 % (+0,2 % au troisième trimestre). La croissance repose sur l'ensemble des secteurs, hormis le secteur manufacturier (-0,5 %). Elle est également soutenue par la consommation des ménages (+1,6 %) et la formation brute de capital fixe (+2,2 %).

Sur l'année 2012, la croissance est de 2,5 %, meilleure performance enregistrée depuis la récession de 2008 en Nouvelle-Zélande. Dynamisée par le secteur primaire (+9,4 %), elle pourrait cependant être compromise en 2013 par la sécheresse qui sévit dans l'île du nord et affecte le secteur laitier, principal contributeur aux exportations du pays.

Les indicateurs de référence

	date	m-12	m-1	m	▲/mois	▲/an	
Indicateurs macroéconomiques							
Indice des prix à la consommation (base 100 décembre 2007)	févr-13	105,6	107,4	107,6	0,2%	2,0%	
Indice de l'emploi salarié dans le secteur marchand (base 100 janvier 2000)	févr-13	117,4	114,9	115,5	0,5%	-1,6%	
Commerce extérieur	<i>Exportations (en M F CFP)</i>	févr-13	995	863	1 038	20,3%	4,4%
	<i>Importations (en M F CFP)</i>	févr-13	12 573	13 768	12 074	-12,3%	-4,0%
<i>(source : ISPF)</i>							
Entreprises							
Importations de biens d'équipement (M F CFP)	févr-13	1 726	1 846	2 418	31,0%	40,1%	
Importations de véhicules utilitaires (M F CFP)	févr-13	61	99	50	-49,2%	-16,9%	
Immatriculation de véhicules utilitaires neufs (nb)	janv-13	94	87	125	43,7%	33,0%	
Personnes morales en interdiction bancaire (nb)	mars-13	458	473	468	-1,1%	2,2%	
<i>(sources : ISPF, IEOM)</i>							
Ménages							
Importations de biens de consommation courante (M CFP)	févr-13	1 845	1 800	1 685	-6,4%	-8,7%	
Importations de produits alimentaires (M CFP)	févr-13	3 173	2 730	3 049	11,7%	-3,9%	
Immatriculation de véhicules particuliers neufs (nb)	janv-13	222	164	211	28,7%	-5,0%	
Personnes physiques en interdiction bancaire	mars-13	3 153	3 033	2 967	-2,2%	-5,9%	
<i>(sources : ISPF, IEOM)</i>							
Secteurs							
Agriculture							
Exportations de perles brutes (en M F CFP)	févr-13	571	499	598	19,9%	4,7%	
Exportations de poissons et crustacés (en M F CFP)	févr-13	77	71	72	1,1%	-6,4%	
BTP							
Importations de ciment (en M F CFP)	févr-13	95	44	39	-13,0%	-59,1%	
Importations de bois transformé (en M F CFP)	févr-13	175	178	174	-2,2%	-0,3%	
Industrie							
Exportations de mono en vrac et conditionné (en M F CFP)	févr-13	6	1	16	ns	ns	
Exportations d'huile de coprah (en M F CFP)	févr-13	70	41	33	-19,7%	-53,6%	
Exportations de noni en purée et en jus (en M F CFP)	févr-13	40	12	20	57,8%	-51,0%	
Tourisme							
Nombre de touristes	janv-13	10 238	15 262	11 174	-26,8%	9,1%	
Taux d'occupation hôtelière (CPH)	mars-13	50,6%	57,4%	61,1%	3,7 pts	10,6 pts	
<i>(sources : ISPF, CPH)</i>							
Indicateurs financiers							
(Encours banques locales en M FCFP)							
Dépôts							
Ménages	<i>Dépôts à vue</i>	févr-13	58 006	56 238	57 414	2,1%	-1,0%
	<i>Comptes sur livret</i>	févr-13	94 385	94 520	93 348	-1,2%	-1,1%
	<i>Dépôts à terme</i>	févr-13	60 752	62 397	64 500	3,4%	6,2%
Entreprises	<i>Dépôts à vue</i>	févr-13	73 755	70 645	76 584	8,4%	3,8%
	<i>Dépôts à terme</i>	févr-13	40 470	45 481	44 239	-2,7%	9,3%
Encours bancaires							
Ménages	<i>Crédits de trésorerie</i>	févr-13	78 393	77 649	77 140	-0,7%	-1,6%
	<i>Crédits à l'habitat</i>	févr-13	140 172	143 355	143 483	0,1%	2,4%
Entreprises	<i>Crédits de trésorerie</i>	févr-13	46 845	42 196	41 677	-1,2%	-11,0%
	<i>Crédits d'équipement</i>	févr-13	55 765	58 559	58 360	-0,3%	4,7%
<i>(source : IEOM)</i>							

5 - Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE		
	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,00%	11/07/2012
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,75%	11/07/2012
taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	11/07/2012

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER			
	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	27/05/2010	0,25%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	24/07/2012	0,75%	3,50%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	4,55% à 5,00% (Taux SGGAS à partir du 01/12/2012)
taux de la facilité de prêt marginal	24/07/2012	1,50%	
taux de l'escompte de chèques	24/07/2012	1,50%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE			
taux d'intérêt en fin de mois			
	31/03/2013	28/02/2013	Var. M-1
EONIA	0,1120%	0,0660%	+ 0,046 pt
EURIBOR 1 mois	0,1170%	0,1180%	- 0,001 pt
EURIBOR 3 mois	0,2110%	0,2090%	+ 0,002 pt
EURIBOR 6 mois	0,3350%	0,3340%	+ 0,001 pt
EURIBOR 12 mois	0,5470%	0,5570%	- 0,010 pt

taux d'intérêt en moyenne mensuelle			
	31/03/2013	28/02/2013	Var. M-1
TEMPE	0,0702%	0,0683%	+ 0,002 pt
EURIBOR 1 mois	0,1180%	0,1200%	- 0,002 pt
EURIBOR 3 mois	0,2070%	0,2240%	- 0,017 pt
EURIBOR 6 mois	0,3300%	0,3630%	- 0,033 pt
EURIBOR 12 mois	0,5460%	0,5960%	- 0,050 pt
TMO	2,3100%	2,4900%	- 0,180 pt
TME	2,1100%	2,2900%	- 0,180 pt
TRBOSP	2,2700%	2,5000%	- 0,230 pt

taux de base bancaire		
	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales	7,10%	01/07/2009

taux d'intérêt légal		
	taux	JORF
année 2013	0,04%	01/03/2013
année 2012	0,71%	08/02/2012

Définitions
 EONIA: Euro OverNight Index Average
 TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
 EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
 TMO: taux moyen des obligations publiques (source: CDC)
 TME: taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)
 TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

devise	USD			JPY			GBP		
	31/03/2013	28/02/2013	31/01/2013	31/03/2013	28/02/2013	31/01/2013	31/03/2013	28/02/2013	31/01/2013
taux JJ	0,180%	0,150%	0,190%	0,096%	0,094%	0,086%	0,600%	0,460%	0,470%
3 mois	0,430%	0,420%	0,370%	0,161%	0,161%	0,167%	0,610%	0,600%	0,555%
10 ans emprunts phares	1,870%	1,890%	2,010%	0,520%	0,670%	0,760%	1,770%	1,970%	2,110%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er avril 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,09%
Prêts à taux fixe	5,43%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,75%
Prêts à taux variable	5,01%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	5,29%
Prêts-relais	5,55%	Découverts en compte (1)	13,37%
Autres prêts		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,03%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 357 995 XPF	20,29%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 357 995 XPF et inférieur ou égal à 715 990 XPF	16,25%	Découverts en compte (1)	13,37%
Prêts d'un montant supérieur ou égal à 715 990 XPF	11,48%		

(1) y compris commission du plus fort découvert

TAUX DE CHANGE									
Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR									
Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	93,1915	1 NZD/XPF	77,9538	1 HKD/XPF	12,0028	1 GBP/XPF	141,1208	
100 JPY/XPF	98,7273	1 AUD/XPF	96,9546	1 SGD/XPF	73,4937	100 VUV/XPF	99,6556	1 FJD/XPF	52,4166